

DEPARTEMENT
ORNE
CANTON
LA FERTE-MACE
COMMUNE
LA FERTE-MACE

REGLEMENTATION ET OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

LE SURVIV'ORNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200060960-20260519-173_26-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026

LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2211-1 et suivants,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la demande de Monsieur Sébastien LORGEUX, membre de l'association TRIATHLON FLERS – LA FERTE-MACE (Siège social : 120 La Trigale, 61100 FLERS),
- Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions nécessaires pour garantir l'ordre et la sécurité publics à l'occasion du triathlon SURVIV'ORNE, les 27 et 28 juin 2026,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 - L'association TRIATHLON FLERS-LA FERTE, est autorisée à organiser un triathlon, sur la base de loisirs, les 27 et 28 juin 2026.

ARTICLE 2 - L'accès au public sera interdit, sur le cheminement de la base de loisirs depuis le bâtiment voile, la digue et jusqu'au chemin d'accès à la Peleras, les 27 et 28 juin 2026.

ARTICLE 3 - Les organisateurs s'engagent à rouler au pas et à respecter l'environnement ainsi que le droit des tiers.

ARTICLE 4 - Cette manifestation est placée sous la seule responsabilité de l'organisateur qui devra prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à son bon déroulement.

ARTICLE 5 - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par une signalisation conforme à la réglementation en vigueur, mise en place par les services techniques de la ville et l'organisateur.

ARTICLE 6 - Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Orne et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7 - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur Le Préfet de l'Orne
- Madame le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur l'Adjudant-Chef du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé
- Monsieur Sébastien LORGEUX

Fait à La Ferté Macé,
Le 19/05/2026
Le Maire,
José COLLADO


